EDK | CDIP | CDPE | CDEP |
Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza delle direttrici e dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza da las directuras e dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Décision du Comité | 7 septembre 2023

Session fédérale des jeunes 2023; demande d'une dispense de cours pour les participantes et participants: décision

Considérations du Secrétariat général

1 Par une lettre datée du 10 août 2023, le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) a demandé à la CDIP de bien vouloir dispenser des cours le jeudi 9 et le vendredi 10 novembre les participantes et participants à la Session fédérale des jeunes (qui aura lieu du 9 au 12 novembre 2023 à Berne).

2 La Session fédérale des jeunes est l'une des plus importantes manifestations suisses dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté. Durant quatre jours, 200 jeunes de tout le pays ont la possibilité, au sein du Palais fédéral, d'échanger sur des sujets politiques d'actualité avec le soutien d'experts et de parlementaires nationaux. La Session fédérale des jeunes 2023 commencera le jeudi 9 novembre et se terminera le dimanche 12 novembre. Elle sera l'occasion pour les participantes et participants de se former à la politique en dehors du contexte scolaire et d'apprendre à mieux connaître les institutions suisses. Pour qu'ils puissent profiter au mieux de cette expérience, leur présence sera obligatoire pendant toute la durée de l'événement.

3 Étant donné que le pourcentage des 14-21 ans participant chaque année en Suisse à la Session fédérale des jeunes est relativement faible (200 au total), il semble justifié de dispenser des cours ceux qui y participeront en 2023. L'octroi de toute dispense de cours doit se fonder sur le droit cantonal en vigueur (législation scolaire, bases légales concernant l'engagement et la rémunération des enseignants) et respecter les dispositions du contrat d'apprentissage conclu entre la personne en formation et l'entreprise formatrice.

Décision du Comité

Il est recommandé aux cantons de dispenser des cours, sur demande, les participantes et participants à la prochaine Session fédérale des jeunes, qui aura lieu à Berne du 9 au 12 novembre 2023.

Berne, le 7 septembre 2023

Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique
Au nom du Comité:

sig.
Susanne Hardmeier | Secrétaire générale

Notification:
- Membres de la Conférence
- Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ)

La présente décision sera publiée sur le site web de la CDIP.

233.7-7.4 boil

Generalsekretariat | Secrétariat général
Haus der Kantone, Speichergasse 6, Postfach, CH-3001 Bern
+41 31 309 51 11, edk@edk.ch, edk.ch